

26 MAI 2021

ANDES - LES ÉPICERIES SOLIDAIRES, LAURÉATE DE FRANCE RELANCE POUR DÉVELOPPER MASSIVEMENT DE NOUVELLES ÉPICERIES SOLIDAIRES SUR TOUT LE TERRITOIRE



Communiqué de presse



"L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité : il s'agit autant d'une question de justice sociale que de santé publique." Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a annoncé les lauréats du plan de relance pour le développement d'une alimentation locale et solidaire. Parmi les lauréats, le réseau des épiceries solidaires ANDES, développera massivement le nombre d'épiceries solidaires, pour lutter contre la précarité alimentaire tout en favorisant l'accès aux produits frais et de qualité, pour les populations isolées ou modestes.

L'aide alimentaire accueillait déjà 5,5 millions de bénéficiaires avant la crise sanitaire liée au Covid-19. Aujourd'hui, **environ 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France**. Cette crise sanitaire, devenue une crise économique et sociale, affecte durablement les ménages déjà fragiles, et de nouvelles catégories de population peu habituées à l'aide alimentaire (étudiants, travailleurs indépendants, familles monoparentales, familles modestes touchées par le chômage partiel...). Les épiceries solidaires constituent une réponse pertinente à ces nouveaux besoins, en permettant à la fois **un accès digne et non stigmatisant à une alimentation de qualité, un accompagnement personnalisé et une aide pour surmonter les difficultés**.

Le Projet d'ANDES - les épiceries solidaires : **accompagner la création de 300 nouvelles structures sur tout le territoire**. Le soutien de France Relance et de nos partenaires nous permet ainsi de démultiplier l'impact de la démarche menée depuis 2020, qui visait initialement la création de 100 nouvelles épiceries solidaires. Pour mettre en œuvre ce projet, nous identifions et sélectionnons les porteurs de projet grâce à un appel à candidatures, à destination des associations et des collectivités. Nous accompagnons ensuite les porteurs de projets sélectionnés dans la phase de création, et apportons une première contribution aux investissements initiaux. Nous accompagnons également la création d'épiceries solidaires itinérantes, pour atteindre des publics isolés, notamment en zone rurale.

Cette démarche a été rendue possible grâce à l'engagement initial de nos partenaires bienfaiteurs, La Fondation Groupe EDF et Kellogg France, mais aussi CITEO, la Fondation Suez, la Fondation Pepsico, Isla Delice, Ferrero, Carniato et Médiaperformances qui ont très tôt décidé de soutenir le projet.



L'alimentation saine et durable, au cœur du projet des épiceries solidaires

Les épiceries solidaires, de par l'accompagnement qu'elles proposent et les activités qu'elles organisent, sont des relais locaux très importants pour sensibiliser à une alimentation de qualité tout en donnant les moyens aux familles de s'approprier durablement de nouvelles pratiques de consommation.

Elles proposent une large gamme de produits permettant de respecter le libre-choix, les goûts et les habitudes de chacun. Les produits distribués dans les épiceries solidaires se caractérisent par une forte proportion de fruits et légumes, également des produits bio, locaux, du vrac... Aujourd'hui, près des 3/4 des épiceries solidaires ANDES proposent des produits bio.

Nous proposons d'accompagner les épiceries solidaires en création afin de renforcer l'approvisionnement local et durable, en développant notamment les achats en circuits-courts et les relations directes avec les producteurs.

Le développement des collaborations avec les producteurs permettra également de proposer des activités pédagogiques associées, comme des visites de fermes, des dégustations, du glanage solidaire, qui favorisent l'amélioration des pratiques de consommation, et la participation active des bénéficiaires pour développer ou renforcer l'estime d'eux-mêmes et l'envie de se tourner vers le monde extérieur.

Un partenariat avec l'association Fermes d'Avenir permettra d'identifier les fermes et produits locaux, pour répondre aux besoins des nouvelles épiceries solidaires, tout en proposant aux agriculteurs de les conseiller dans leurs pratiques agroécologiques dans le cadre d'une collaboration gagnant-gagnant à tous les niveaux. Notre projet bénéficie également du soutien de la FNSEA, qui facilitera les mises en relation entre les épiceries solidaires et les agriculteurs locaux.

Vous souhaitez créer une épicerie solidaire et voulez bénéficier de ce dispositif ?

Notre équipe vous accompagne dans votre projet. Les frais d'accompagnement sont pris en charge et nous proposons une subvention pour les premiers investissements matériels.

<https://andes-france.com/andes/nos-actions/appel-candidatures-epiceries-solidaires/>

Contact Presse :

Christelle Perrin – christelle.perrin@andes-france.com - 06 27 61 72 30



| GROUPE SOS |